

## GARANTIE CONVENTIONNELLE DU FABRICANT

Cette garantie conventionnelle (ci-après dénommée « Garantie ») est fournie, selon le territoire, par le fabricant du produit Enel X S.r.l. ou par ses filiales (ci-après dénommés dans la présente garantie « Enel X »), indiquées dans le tableau joint à la présente garantie.

La Garantie s'adresse exclusivement aux « Consommateurs », à savoir aux clients qui ont acheté le produit à des fins autres que des activités commerciales, artisanales ou professionnelles, et s'entend sans préjudice des droits applicables à la vente de produits de consommation qui sont prévus par la directive 99/44/CE et par les lois nationales pertinentes transposant cette directive.

La Garantie couvre les défauts déjà présents au moment de la livraison du produit et qui sont issus du processus de fabrication ou dérivent des matériaux utilisés pour sa fabrication. Dès lors, la garantie ne couvre pas les activités de maintenance ordinaire du produit et/ou les défauts résultant de l'usure normale du produit et/ou des différents composants du produit.

Pour demander l'activation des services de garantie, il suffit de contacter Enel X ou ses partenaires agréés aux coordonnées indiquées sur le site internet : «[www.support-emobility.enelx.com](http://www.support-emobility.enelx.com)». À cette demande, vous devrez joindre vos données personnelles, vos numéros de téléphone, la documentation prouvant la date d'achat et de livraison du produit, ainsi qu'une brève description du défaut constaté. Notre centre d'assistance vous recontactera.

En cas de constatation de la présence effective de défauts couverts par la Garantie, Enel X se réserve le droit d'intervenir, également par l'intermédiaire de ses partenaires agréés, tout d'abord par une assistance à distance ou par un dépannage, aussi à distance.

Si ces méthodes ne parviennent pas à résoudre les défauts constatés, alors Enel X procédera à la réparation du produit ou des composants défectueux. Seulement dans le cas où une telle réparation ne serait pas possible, Enel X remplacera, à sa discrétion, les composants défectueux ou tout le produit.

Tous les services offerts sous garantie sont gratuits et sans frais supplémentaires pour le consommateur. Les contrôles et les interventions techniques qui ne sont pas couverts par la présente garantie seront, en revanche, effectués par Enel X ou ses partenaires agréés, moyennant paiement de la contrepartie convenue entre les parties.

La Garantie est valable pour une période de 2 ans, à compter de la date d'acceptation de la livraison du produit, obtenue à partir du bon de livraison ou d'autres documents fiscaux ou de transport. Au Royaume-Uni, la période de garantie est de 3 ans ; en Espagne, la période de garantie est de 5 ans. En tout cas, le « Consommateur » perdra ses droits au titre de la garantie s'il ne signale pas au fabricant les défauts couverts par la garantie dans les deux mois suivant leur constatation.

Cette garantie conventionnelle est exclue dans les cas suivants :

- (a) Modification ou, en tout cas, altération du produit et/ou du logiciel par rapport aux conditions présentes au moment de la livraison.
- (b) Utilisation de pièces de rechange non d'origine.
- (c) Réparations effectuées par des tiers non expressément autorisés par Enel X S.r.l.

- (d) Effacement, suppression ou modification du numéro de série du produit.
- (e) Abus et/ou utilisation ou maintenance du produit non conforme à l'usage auquel il est destiné, spécifié par le fabricant dans le manuel d'utilisation et de maintenance et/ou dans le contrat de vente.
- (f) Utilisation et/ou entretien négligent, incorrect ou inapproprié du produit et/ou utilisation ou entretien du produit non conforme aux informations, instructions et précautions d'utilisation, contenues dans le manuel d'utilisation et de maintenance ou dans tout autre document accompagnant le produit.
- (g) Utilisation du produit avec des systèmes électriques inadaptés, défectueux, déficients et/ou non conformes à la législation en vigueur.
- (h) Utilisation du Produit conjointement avec des logiciels ou du matériel informatique (par ex. des dispositifs de réseau) autres que ceux indiqués dans la documentation accompagnant le produit et/ou, en tout cas, non fournis, non supportés ou non expressément autorisés par Enel X S.r.l.

### Exclusion de responsabilité

Enel X S.r.l. décline toute responsabilité pour tout dommage direct ou indirect causé à l'utilisateur ou à des tiers, suite à une utilisation non conforme du produit, d'une manière non conforme aux instructions du manuel d'utilisation et de maintenance, du contrat de vente et/ou de toute autre documentation accompagnant le produit ou, en tout cas, pour toute utilisation contraire à la loi et aux règles normales de prudence et de diligence.

Pays	Filiales	VAT Number
Argentina	Enel X Argentina S.A.U.	33716101709
Brazil	Enel X Brasil S.A.	08.317.250/0001-61
Chile	Enel X Chile S.p.A.	76.924.079-9
Colombia	Codensa S.A. ESP	830.037.248-0
France	Enel X France SAS	FR96841151145
Ireland	EnerNOC Ireland Holding Limited	9796353H
Germany	JuiceNet GmbH	DE316424233
Global	Enel X S.r.l.	09945270966
Italy	Enel X Italia S.r.l.	13111961002
North America	Enel X North America, Inc.	87-0698303
Norway	Enel X Norway AS	922429316
Perú	Enel X Perú S.A.C.	20604098565
Romania	Enel X Romania S.r.l.	RO40645170
Russia	LLC Enel X Rus	9731001302
Spain	ENDESA ENERGÍA S.A.	A81948077
UK	JuiceNet LTD	293 8056 72